

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 octobre 1981.

RAPPORT (1)

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant abrogation de la loi n° 80-564 du 21 juillet 1980, modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 et portant modification des articles 14 et 15 de ladite loi.

Par M. Jacques HABERT,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Georges Hage, député, sous le numéro 445.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Jacques Guyard, député, président ; Michel Miroudot, sénateur, vice-président ; Georges Hage, député, Jacques Habert, sénateur, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Jean-Claude Cassaing, Gérard Collomb, Antoine Gissingier, Francisque Perrut, Louis Lareng, députés ; MM. Jean Sauvage, Marc Bœuf, Adolphe Chauvin, Mme Danielle Bidard, M. Paul Séramy, sénateurs.

Membres suppléants : MM. René Haby, Jacques Brunhes, Jean Proveux, Etienne Pinte, Jean-Pierre Sueur, Mme Marie-France Lecuir, M. Jacques Badet, députés ; MM. Adrien Gouteyron, Jacques Carat, Charles Pasqua, Gilbert Baumet, René Tinant, Guy de La Verpillière, Pierre Vallon, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 311, 317 et in-8° 26.

2^e lecture : 397, 399 et in-8° 38.

3^e lecture : 443.

Sénat : 1^{re} lecture : 379, 394 et in-8° 109 (1980-1981).

2^e lecture : 406 et in-8° 112 (1980-1981).

Enseignement supérieur et postbaccalauréat. — Comités et conseils - Conseils d'université - Conseils d'unités d'enseignement et de recherche - Directeurs d'unités d'enseignement et de recherche - Présidents d'université.

MESDAMES, MESSIEURS,

La commission mixte paritaire, chargée, conformément à l'article 45 de la Constitution, de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi portant abrogation de la loi n° 80-564 du 29 juillet 1980 modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 portant modification des articles 13, 14 et 15 de ladite loi, s'est réunie à l'Assemblée nationale le jeudi 1^{er} octobre 1981, sous la présidence de M. Jean Sauvage, sénateur, doyen d'âge.

Après avoir procédé à la désignation de M. Jacques Guyard, député, comme président, de M. Michel Miroudot, sénateur, vice-président, la Commission a désigné M. Georges Hage, député, rapporteur pour l'Assemblée nationale, et M. Jacques Habert, sénateur, rapporteur pour le Sénat.

Après les interventions de MM. Georges Hage, Jacques Habert, rapporteurs, de M. Michel Miroudot, vice-président, la Commission a constaté qu'aucun accord n'était possible sur tous les points restant en discussion et a décidé, en conséquence, qu'aucun texte commun ne pouvait être élaboré pour être soumis à l'examen des deux Assemblées.